



La diversité des cultures empêche-t-elle les hommes de s'accorder sur ce qui est juste ?

corrigé emprunté à Olivier Verdun

Si l'on entend par « culture » les manières d'être et les pensées de tout ordre qui distinguent un peuple ou un groupe d'un autre, on ne voit pas très bien comment l'extrême diversité des cultures pourrait être compatible avec l'existence de valeurs universelles, c'est-à-dire de critères auxquels

tous les hommes devraient sans exception se référer pour porter des jugements. Il suffit d'ouvrir les yeux, en effet, pour constater que chaque culture comporte sa propre conception du bien et du mal. Comment pourrait-il exister des valeurs communes à tous les hommes, alors que la réalité nous donne à voir une extrême hétérogénéité des us et coutumes, à telle enseigne qu'on se demande si les hommes ont quelque chose en commun ? Pourtant, c'est bien au nom de principes universels (comme les droits de l'homme par exemple) que sont condamnées certaines pratiques culturelles jugées scandaleuses. Notre indignation soulève alors un problème fondamental : existe-t-il des valeurs universelles dans lesquelles toutes les cultures devraient se reconnaître ? Est-il concevable d'affirmer à la fois la capacité, pour les hommes, de partager certaines valeurs fondamentales, tout en reconnaissant l'incommensurabilité des cultures entre elles ? Prétendre qu'il existe des valeurs universelles et vouloir les promouvoir à l'échelle de la planète, n'est-ce pas faire preuve d'une volonté d'hégémonie dangereuse ? Comment une valeur pourrait-elle être relative à une culture donnée, tout en s'imposant, en droit sinon en fait, à l'humanité tout entière ? Mais récuser l'idée d'universalité au nom de la diversité culturelle, n'est-ce pas renoncer à l'unité du genre humain, avec tout ce que cette renonciation implique sur le plan moral ? Ce qui est en jeu, dans cette question, c'est donc la possibilité d'une morale universelle.

La pluralité des représentations qui dérivent des traditions et des coutumes propres à une culture ne frappe-t-elle pas d'inanité toute perspective morale universaliste ? Trouve-t-on, sous l'écume des conventions sociales, une nature humaine universelle ? Si chaque culture possède une vision du monde spécifique, la mise en avant de valeurs universelles n'est-elle pas, en réalité, la promotion d'une culture particulière érigée en modèle ?

Affirmer qu'il existe des valeurs universelles, c'est considérer que les hommes ont en partage, au-delà de ce qui les différencie, voire les oppose, un certain nombre de valeurs fondamentales : la justice, le bien, le beau, le vrai, une certaine idée de l'homme qu'incarnent, depuis le XVIII^{ème} siècle, les droits de l'homme. Ce qui pose problème, dans la notion de valeur universelle, c'est justement l'idée d'universel : est universel, en effet, ce qui concerne, partout et toujours, la totalité des hommes. Or comment les hommes pourraient-ils se mettre d'accord sur un ensemble de principes réglant ou inspirant la vie en société, alors qu'ils n'ont pas la même histoire, ni la même façon de voir le monde ? Force est de constater que chaque culture dispose d'un système de prescriptions morales et d'interdits qui dérivent pour l'essentiel de ses coutumes. La culture désigne alors, en une première acception, l'ensemble des techniques, des coutumes, des institutions, des croyances, des représentations forgées par une communauté. La culture, c'est donc l'ensemble des faits symboliques et des institutions qui ajoutent à la nature une signification dont celle-ci semblait dépourvue.

De ce point de vue, l'expérience nous enseigne que les hommes ne se sont apparemment jamais accordés sur ce qu'ils jugeaient digne d'estime : ainsi le larcin, l'inceste, le meurtre, l'esclavage, la polygamie ont-ils été tantôt valorisés, tantôt condamnés, en fonction des contextes ou des époques. L'idéal universaliste se heurte, en outre, à un obstacle culturel majeur, celui de la pluralité des langues, qui rend l'unité du genre humain et la communication des hommes pour le moins problématique : chaque peuple possède une vision du monde spécifique et reconnaît dans sa langue un élément fondamental de son identité. L'idée qu'il y aurait des valeurs universelles repose donc sur un présupposé discutable : celui de l'existence d'une pensée universelle, c'est-à-dire d'un monde intérieur commun à tous les hommes, dont chaque langue nationale ne serait qu'une traduction contingente. Or il est facile de montrer que la langue que nous parlons contribue à façonner notre manière de penser. Comment, dans ces conditions, les hommes pourraient-ils partager des valeurs communes s'ils ne pensent pas de la même façon ?

Dans cette optique, prétendre qu'il existe des valeurs universelles compatibles avec la diversité des cultures relèverait d'un préjugé ethnocentriste. L'ethnocentriste considère sa propre civilisation comme supérieure, voire comme la seule à mériter le titre de civilisée. Au fond, l'option universaliste ne serait pas vraiment universaliste, puisqu'elle ne ferait qu'ériger en valeur universelle des valeurs particulières. L'universalisme serait fondé sur une conception expansionniste de la culture qui entend réduire la diversité culturelle par l'imposition d'un modèle dont la valeur ne peut être reconnue que dans une culture donnée.

Pourquoi alors la diversité des cultures contredirait-elle l'existence de valeurs universelles ? En quoi l'affirmation d'une unité du genre humain autour de principes communs est-elle incompatible avec la pluralité des représentations morales et politiques qui jalonnent l'histoire humaine ? Les ethnologues nous apprennent que chaque culture constitue un dispositif complexe incluant un système de normes ne pouvant être tenues pour opérationnelles que dans un contexte déterminé. Les usages apparemment les plus barbares, les plus répugnants, ont tous leur raison d'être par la fonction qu'ils remplissent dans la société. Toutes les cultures ont un mode d'être unique, ce qui signifie que chaque nation possède sa propre interprétation de l'universel. Qu'est une culture, en effet, sinon la façon dont les divers peuples ou les divers moments de l'histoire de l'humanité se caractérisent par des systèmes de représentations qui les différencient les uns des autres et qui s'expriment dans leurs langages, leurs religions, leurs arts, leurs mœurs ? Celui qui parle de la culture ne fait au fond que parler de sa culture, c'est-à-dire de l'esprit du peuple auquel il appartient, lequel imprègne sa pensée, ainsi que les gestes les plus simples de son existence quotidienne (notion romantique de *Volksgeist*).

Ainsi, plutôt que de vouloir prôner des valeurs prétendument universelles au nom desquelles les cultures seraient jugées, il convient d'être au plus près de ce qui les singularise, en faisant preuve d'une intelligence sympathisante, en s'abstenant de les juger, surtout lorsque ces cultures sont très éloignées de la nôtre. La diversité des cultures est telle que la confrontation, puis le mélange des valeurs, ne peuvent avoir que des effets nocifs pour l'humanité dans son ensemble, surtout pour les sociétés en voie de développement, qui seront tôt ou tard forcées de s'aligner sur des modèles dépourvus de sens de leur point de vue. Ce qui est visé ici, c'est le risque d'uniformisation que la confrontation des cultures risque de faire courir à l'homme. Dans cette perspective, l'humanité abstraite est un mythe : il n'existe point d'hommes dans le monde, il n'y a que des Français, des Russes, des Mexicains, des Juifs, des Chrétiens, etc. Les cultures sont des blocs imperméables : tout est irréductiblement différent d'une nation à l'autre ! Il s'ensuit que comme la communauté précède nécessairement l'individu, ce dernier n'existe pas indépendamment de ses appartenances, qu'elles soient ethniques, religieuses ou sociales. Il lui est impossible, par voie de conséquence, de se détacher de

son histoire et de sa culture. Les individus évoluant dans des univers spirituels radicalement différents les uns des autres, nous ne pouvons les comprendre, en somme, sans adhérer globalement à leurs présupposés.

On en conclut que comme il n'existe pas de valeurs universelles compatibles avec la diversité des cultures, toutes les valeurs se valent. Les hommes sont foncièrement incapables de se comprendre lorsqu'ils appartiennent à des sphères culturelles distinctes. Les cultures sont incommensurables entre elles ; il faut donc renoncer à les évaluer ; il n'existe pas de système de référence absolu permettant de classer et de hiérarchiser les cultures selon une grille morale universelle. Chaque culture ressemble à un train qui va dans une direction. Or tous les trains ne circulent pas sur des voies parallèles. Le voyageur est donc solidaire dans son train et ne peut juger les autres cultures qu'en fonction d'un mouvement qui n'a rien d'absolu. En ce sens, la diversité des cultures exclut les universaux moraux. Les règles morales ne sont valides que par rapport à leurs propres systèmes de signification. Ainsi l'anthropophagie ou la coutume de déterrer les morts suscitent-elles notre répulsion. Mais est-il moins répugnant de neutraliser l'ennemi public par la torture, la mort ou la prison, comme on le fait dans les sociétés dites civilisées ?

Au total, la diversité des cultures semble contredire l'existence de valeurs universelles. Il apparaît bien difficile de discerner, sous l'écume des coutumes, des traditions, des conventions, qui sont légion, des traits communs à tous les hommes. Ce qui s'impose dès lors, c'est l'hétérogénéité des conduites, des représentations humaines, bien plus que leur unité. La notion de valeur universelle est donc éminemment contradictoire. Mais si la prétention universaliste se révèle n'être que le masque dont s'affuble l'ethnocentrisme, la position relativiste est-elle pour autant défendable jusqu'au bout ? L'idée que la diversité des cultures contredit l'existence de valeurs universelles n'aboutit-elle pas à une impasse dangereuse ?

Il nous faut maintenant examiner, dans un deuxième temps, les limites et dangers de la thèse relativiste. Le relativisme, pour séduisant qu'il ait pu nous paraître, n'encourage-t-il pas le confinement culturel en refusant toute idée d'horizon commun de l'humanité ? Si aucune valeur universelle n'est compatible avec la diversité des cultures, est-il encore possible de les juger ? En d'autres termes, ne risque-t-on pas, au nom de la diversité culturelle, de renoncer à l'unité du genre humain et à l'idée même de droit de l'homme ?

Insistons, en premier lieu, sur les impasses auxquelles mène le relativisme. Notons d'abord que le relativiste est inévitablement amené à se contredire lui-même, puisqu'il présente sa doctrine comme une vérité absolue, et donc infirme ce qu'il est en train d'affirmer. C'est ce que les linguistes appellent une « contradiction performative » dans laquelle l'énoncé contredit l'énonciation. En outre, fait plus grave, l'idée que toutes les cultures ou pratiques culturelles se valent aboutit à l'impossibilité de fonder la morale, c'est-à-dire de prononcer des jugements de valeur, de dénoncer aucune injustice, aucune violence, pour peu que celles-ci fassent partie d'une quelconque tradition. Ainsi la soumission de la femme dans certains pays, la pratique des mutilations sexuelles ne pourraient-elles être condamnées au nom des droits de l'homme, car ce serait une sorte de « racisme culturel » que de dénoncer une culture différente qui possède ses valeurs propres. Le relativisme conduit tout droit à une position d'acceptation de l'ordre existant. Il peut même devenir, sous couvert d'exotisme, un auxiliaire du sous-développement.

Ajoutons que la position relativiste est implicitement celle du positivisme juridique : la réduction du droit au fait, le refus d'une norme transcendante et universelle du droit – le droit naturel – s'appuient généralement sur le constat de la variabilité des systèmes de droit, suivant les Etats, les traditions nationales, les religions, etc. En sorte que vouloir ramener cette diversité à des principes communs (les droits de l'homme, par exemple), c'est se comporter de manière purement extérieure et manquer la compréhension de chaque système de droit positif. Mais si l'on ne peut pas juger le droit, à l'aune de quels principes va-t-on refuser des lois manifestement inacceptables ? Où l'on voit que le relativisme, en niant la compatibilité possible entre la diversité des cultures et l'existence de valeurs universelles, soulève des questions fondamentales : au nom de l'égalité entre les cultures que sous-tend le principe de tolérance, peut-on accepter ailleurs l'inacceptable chez soi (l'excision des filles, la soumission des femmes, le travail des enfants, l'esclavage, la polygamie, etc.) ? L'attitude morale contraint-elle à respecter les différences entre les cultures, quitte à fermer les yeux sur des pratiques inhumaines au motif qu'elles ont une cohérence dans une configuration culturelle donnée, ou à dénoncer ces pratiques, fussent-elles traditionnelles ?

La valorisation de la diversité culturelle, dont le respect absolu serait un gage de tolérance, peut aboutir, qui plus est, à l'affirmation de l'incommunicabilité des cultures, repliées sur leurs particularismes, ce qui rend évidemment impossible tout dialogue entre elles. Puisque l'idée d'une humanité universelle relève d'un mythe, d'un préjugé ethnocentriste, l'individu se voit par là même réduit à son être culturel et interdit toute distanciation vis-à-vis de sa culture d'origine. Le relativisme, dans sa version la plus radicale, encourage donc le confinement culturel en refusant toute perspective universaliste. Ainsi, au Québec, en 1977, les autorités provinciales, souhaitant protéger la forme de société culturellement française, ont-elles promulgué une loi interdisant à la population francophone d'envoyer ses enfants dans des écoles anglaises (Charte de la langue française, loi 101, article 1). Toute ouverture de l'individu hors de l'héritage culturel est alors perçue comme une aliénation, en sorte que le surinvestissement de l'identité ethnique conduit à l'enfermement dans l'anéantissement de l'identité individuelle. Le droit à la différence risque, dès lors, de se transformer en droit à l'oppression des individus par le groupe.

Le relativisme est, d'autre part, une doctrine passablement ambiguë, qui autorise de fâcheux glissements de sens et qui fournit à certains auteurs un moyen de justifier le racisme. Le relativiste conséquent renonce à l'unité de l'espèce humaine, postulat encore plus dangereux que l'ethnocentrisme naïf de certains colons. L'idée que l'humanité abstraite n'existe pas mène tout naturellement à l'idée qu'il y a plusieurs humanités dans l'humanité. Comme certains relativistes radicaux aujourd'hui, les théoriciens du racisme à la fin du XIX^e siècle justifiaient leur doctrine au nom du principe de diversité, en affirmant le caractère inconciliable des cultures ou des races, voire leur hiérarchie. Quand les hommes n'ont plus rien en partage et qu'ils se réduisent tout entier à leur être culturel, social ou biologique, il est alors tentant d'en exclure certains de l'espèce humaine.

L'absence d'unité permet l'exclusion, laquelle peut conduire à l'extermination. Le XX^e siècle nous apporte suffisamment d'exemples tragiques des extrémités auxquelles mène le renoncement à l'unité du genre humain, depuis la Shoah jusqu'à l'épuration ethnique en Bosnie-Herzégovine (décembre 1992), en passant par la politique d'apartheid, le génocide rwandais, etc. Une fois niée l'humanité de l'étranger, il devient plus facile de la supprimer physiquement, car son statut ne diffère plus de celui d'un animal ou même d'une chose. L'ambition de nier l'existence d'une humanité universelle, ainsi que la possibilité, pour les hommes, de partager des valeurs communes au-delà de ce qui les sépare, comporte un danger, amplement attesté par l'histoire contemporaine : celui d'en finir avec certains hommes. Ainsi sera-t-on tenté de distinguer les hommes entre eux, en séparant ceux qui satisfont à la définition de l'homme de ceux qui n'y satisfont pas et ne peuvent que s'en trouver exclus de fait (barbares / civilisés, hommes / sous-hommes, Juifs / Aryens, etc.).

D'un côté, prétendre qu'il existe des valeurs universelles revient à nier l'incommensurabilité des cultures entre elles : on peut, au nom de l'universalisme, justifier toutes les formes de domination. D'un autre côté, l'idée qu'il n'existe que des valeurs relatives et que les différences culturelles sont irréductibles conduit à une négation de l'unité du genre humain dont on a pu mesurer les dangers. Soit on juge et on hiérarchise les cultures, soit on renonce à l'unité humaine. Comment trancher, dès lors, dans le conflit de l'universel et du particulier, de l'universalisme et du relativisme ? Faut-il abandonner tout idéal universaliste au motif que les cultures sont des blocs imperméables dont le mode d'être est irremplaçable ?

Pour essayer de sortir des antinomies susmentionnées, demandons-nous, en troisième lieu, comment il est possible de concilier la diversité des cultures avec l'existence de valeurs universelles. Comment écarter les dangers de l'universalisme pervers ?

(celui de l'ethnocentrisme) et ceux du relativisme ? A l'universel hégémonique tant décrié par les relativistes, ne peut-on opposer un humanisme bien tempéré, critique, qui donnerait un sens nouveau à l'exigence universaliste ?

Contrairement à ce qu'il nous avait semblé, il est tout à fait possible, et même souhaitable, d'affirmer à la fois l'unité du genre humain et la capacité, pour les hommes, de partager certaines valeurs fondamentales. Le respect dû aux identités spécifiques est compatible avec l'idée de fonds commun de l'humanité. La déconstruction de l'idée de nature humaine, la critique de l'ethnocentrisme occidental, pour légitimes qu'elles soient, ne doivent pas néanmoins conduire à abandonner la thèse de la conciliation possible de tous les hommes sur la base d'une identité commune. Ainsi l'image des trains en mouvement que nous avons employée pour illustrer la thèse relativiste est-elle trompeuse. Car si les cultures étaient des bolides en mouvement, aucun passager ne pourrait en sortir pour communiquer avec un autre, ni circuler d'un train – d'une culture donc – à l'autre. Or cette idée de cultures automobiles ne correspond pas à la réalité des flux migratoires qui ne cessent de s'accroître.

En un sens, l'image des trains en mouvement nous aide à comprendre qu'il est absurde de vouloir hiérarchiser les cultures, chacune d'elles étant un modèle du monde. Nulle société n'est parfaite, chacune offre des avantages à ses membres et un résidu plus ou moins important d'iniquités. Mais cela ne nous empêche pas de porter des jugements de valeur sur ces cultures et traditions, à commencer par les nôtres, lorsque nous constatons que telle société est, à un moment de son histoire, globalement condamnable (exemple des sociétés totalitaires). L'individu n'est nullement prisonnier du train de la culture dans laquelle il a grandi, sans aucune possibilité de prendre du recul, voire de sauter du train. On peut pénétrer des cultures autres que la nôtre et donc communiquer avec leurs ressortissants. Ainsi circule-t-on d'une langue dans une autre langue grâce à la traduction. De même, les religions apportent la preuve qu'elles ne sont pas seulement source de conflits entre les hommes, mais qu'un dialogue interreligieux est possible. La culture ne se réduit donc pas à la somme des cultures particulières. Au-delà des particularités ethniques, sociales, religieuses, linguistiques, historiques qui rendent les individus plus ou moins imperméables les uns aux autres, les hommes sont à même de transcender ces particularités et de les élever à la dimension de l'universel, que ce soit à travers les œuvres d'art, les sciences, les traductions, la construction d'une communauté politique authentique. La liberté désigne alors la faculté proprement humaine de s'arracher des contextes particuliers dans lesquels un individu est d'emblée englué.

On prendra également soin de distinguer le point de vue anthropologique du point de vue éthique et juridique, car la confusion de ces deux genres autorise la plupart des sophismes relativistes. Sur le plan proprement anthropologique, il est évident que les hommes sont différents et se définissent par leur aptitude à la différenciation culturelle. De ce point de vue, aucune règle ne vaut pour toute société. Pourtant, force est de constater que l'existence de la règle en tant que telle est un fait universel. Les principes fondamentaux de la vie en société sont partout les mêmes (l'interdit de l'inceste, l'obligation de l'échange, l'encadrement de la violence, etc.), même si, dans le même temps, le contenu et l'extension des prescriptions correspondantes varient considérablement suivant les climats et les localités. Les différences que le relativisme tend à absolutiser existent donc d'abord comme les modalités d'invariants de l'espèce humaine.

L'horizon universaliste ne saurait, par conséquent, être jeté aux oubliettes. La plus grande compréhension à l'égard des différences culturelles va de pair avec la promotion d'un idéal de justice universalisable. Ce qui est universel, c'est notre appartenance à la même espèce. Et l'idéal de justice que cristallisent les droits de l'homme n'est qu'un autre nom donné à cette prise en considération du genre humain. Si la reconnaissance du droit à la différence, au fondement du principe humaniste de tolérance, est elle-même un principe universaliste, c'est parce que nous postulons l'unité de l'espèce humaine, ainsi que l'égalité dignité de tout homme, titulaire de droits naturels inaliénables. De sorte qu'il existe bel et bien des principes universels qui fondent en dernière instance ce droit à la différence, à partir duquel nous pouvons reconnaître le droit de tel groupe particulier à vivre comme il l'entend.

Il y a donc un noyau universel dans les diverses formes de vie morale que l'on rencontre. La morale, au-delà des morales particulières, peut être, doit être universalisable et, de fait, est de plus en plus universelle. Malgré leurs innombrables oppositions, les prêtres égyptiens, les prophètes hébreux, les sages hindous, les Lao Tseu, Confucius, Bouddha, Jésus, Mahomet ont des messages fondamentalement convergents. Qu'est-ce à dire, sinon qu'un long processus historique de convergence des plus grandes civilisations autour d'un certain nombre de valeurs communes ou voisines est à l'œuvre depuis fort longtemps – valeurs qui nous permettent de vivre ensemble sans trop nous nuire ou nous haïr, malgré les formes violentes que ce processus prend souvent ? C'est ce qu'on appelle aujourd'hui les droits de l'homme, qui sont surtout, moralement, des devoirs. Les normes généralement partagées sont beaucoup plus exigeantes aujourd'hui que dans les siècles antérieurs. Notre notion d'humanité s'est élargie et enrichie. Les droits de l'homme, loin de se réduire à un pur produit de la civilisation occidentale, même s'ils le sont, de fait, historiquement, fournissent le ciment qui permettrait l'unification des cultures : au-dessus de la diversité culturelle existent des valeurs supérieures, universelles, absolues, dont le respect doit s'imposer à toutes les cultures sans exception. Ces valeurs universelles proclament qu'au fond, les civilisations importent moins que les individus qui les constituent et que leur liberté, leur égalité et leur fraternité méritent notre attention plus que tout autre chose.

Le problème était ici de savoir s'il est possible de maintenir l'unité de l'idée de justice sans manquer au respect dû à toutes les traditions autres que la nôtre. L'extraordinaire variété des cultures que l'on observe et que l'on ne saurait réduire, sauf à vouloir uniformiser le monde, est-elle vraiment incompatible avec les idéaux universalistes ? A l'universel hégémonique qu'une certaine conception de l'universalisme a pu imposer, il convient d'opposer un universel pluriel soucieux de concilier la protection des droits universels avec la reconnaissance des cultures particulières. Car si aucun d'entre nous ne veut renoncer à ce qu'il est, du fait de sa naissance ou de ses convictions propres, nous ne devons pas pour autant abandonner l'horizon universaliste sans lequel l'idée de droit de l'homme perd tout son sens. La reconnaissance de la diversité des cultures est donc tout à fait conciliable avec certaines normes morales universalisables comme les droits de l'homme, ce qui signifie que les hommes devraient pouvoir s'accorder, et s'accorder, de fait, de plus en plus, sur la nécessité de lutter contre la barbarie. Ainsi, lorsqu'elles ne sont pas durcies par les conflits et le mépris social, les cultures ne sont pas ces puissances réifiées qui se referment sur ses membres au point de les étouffer, mais cet effort permanent pour rejoindre l'humanité de l'homme.

